

Protection incolore  
Anti-UV nouvelle  
génération des  
bardages, façades  
et terrasses bois

S'applique avant les  
Protecteurs Bardages  
ou Terrasses Anti-UV  
Blanchon

■  
Application directe  
sur tous bois

■  
Spécial essences  
difficiles : mélèze, red  
cedar, douglas, teck,  
ipé, bangkirai,  
merbau, pin autoclavé  
ou thermochauffé

■  
Non filmogène  
Ne jaunit pas

■  
Sans odeur,  
Sec en 4 h

■  
Extérieur

# Conditionneur® Ultra Haute Protection pour Bois Anti-UV incolore



## DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Imprégnation incolore anti-UV nouvelle génération, le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION constitue une véritable barrière Anti-UV incolore pour bardages, claustras, terrasses et autres ouvrages extérieurs.
- Sa formulation en phase aqueuse le rend insensible à l'acidité naturelle de certaines essences et permet donc son application directe sur tous les bois verticaux (y compris thermotraités et autoclavés) :
  - RÉSINEUX (red cedar, mélèze, douglas, pin, etc.),
  - EXOTIQUES (ipé, teck, bangkirai, cumaru, etc.),
  - BOIS DE PAYS (acacia, peuplier, etc.).
- Les deux agents Anti-UV qui assurent au CONDITIONNEUR® son efficacité inégalée sont fixés sur les fibres du bois par des résines Aqua-Polyuréthanes non filmogènes qui assurent une adhérence parfaite sur tous les bois et une préparation idéale pour la finition indispensable : le PROTECTEUR ANTI-UV INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION BARDAGES ou TERRASSES.
- Le CONDITIONNEUR® peut également être utilisé en 1ère couche avant d'appliquer un Saturateur ou une Lasure Blanchon afin de renforcer la durabilité.
- Le CONDITIONNEUR®, répondant aux critères écologiques les plus sévères, ne contient qu'un faible taux de C.O.V.<sup>(1)</sup> [strictement nécessaire à son séchage parfait dans toutes conditions atmosphériques] et est respectueux de l'homme et de l'environnement.
- Le CONDITIONNEUR® est naturellement incolore [l'aspect légèrement laiteux lors de l'application disparaît au bout de quelques minutes].

<sup>(1)</sup>selon la Directive 2004/42/CE.

## PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les bois doivent être nus, sains, propres et secs, sans traces d'anciens lasures, vernis, imprégnations, peintures, huiles, résine ou autres corps gras (poncer ou décaper si nécessaire avec les DÉCAPANTS BÂTIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE ou GÉLIFIÉ). Si besoin, appliquer préventivement TRAIT'PLUS® MU BLANCHON, traitement non gras en phase aqueuse. Dans ce cas, laisser le traitement pénétrer et sécher 72h.
- Dans le cas des bois anciens, enlever toute trace d'anciennes finitions par ponçage ou décapage (utiliser les DÉCAPANTS BÂTIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE ou GÉLIFIÉ). L'utilisation du DÉGRISEUR BOIS BLANCHON permettra de retrouver la couleur initiale du bois qu'il faudra ensuite traiter avec TRAIT'PLUS® MU.
- Un bois contaminé devra être gratté, nettoyé, puis traité avec TRAIT'PLUS® MU.
- Si les bois exotiques sont gras et si les bois résineux font apparaître des poches de résines, dégraisser avec le DILUANT SYNTILAC® BLANCHON ou de l'acétone.
- Poncer les bois avec un abrasif grain 80 pour optimiser l'ouverture des pores. Il est même recommandé d'arrondir les angles vifs, afin d'obtenir un enrobage parfait par le CONDITIONNEUR®. Proscrire l'utilisation de laine d'acier.
- Dans tous les cas, dépoussiérer soigneusement les surfaces avant l'application.

## MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Le CONDITIONNEUR® est prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Bien agiter avant utilisation. Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- Appliquer le CONDITIONNEUR® dans le sens des fibres du bois au spalter (brosse large), en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout). Une 2<sup>e</sup> couche (après 4h minimum) n'est nécessaire que sur essences très absorbantes, ou dans le cas d'expositions sévères.
- Le CONDITIONNEUR® sera toujours recouvert par les PROTECTEURS ANTI-UV BARDAGES ou TERRASSES. Il peut également être utilisé avant un Saturateur ou une Lasure Blanchon.
- Le CONDITIONNEUR® ne s'applique que sur bois nu ou mis à nu. Il ne sera réutilisé lors d'une rénovation que si l'ouvrage présente des détériorations qui ont éliminé les PROTECTEURS ANTI-UV BARDAGES ou TERRASSES, mettant ainsi les fibres du bois au contact direct des UV et des intempéries.
- IMPORTANT : pour réaliser une imprégnation optimale du bois par le CONDITIONNEUR®, s'assurer que le bois est sec (3 jours minimum de beau temps chaud avant l'application) et qu'il n'y aura pas de risque de pluie dans les 24 h après l'application (ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 12%). Température ambiante comprise entre 12°C et 28°C, humidité relative inférieure à 85%. Ne pas appliquer en plein soleil : les bois sombres ont tendance à accumuler la chaleur

**Blanchon**

# Conditionneur® Anti-UV incolore

## Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
  - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
  - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
  - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
  - Bien refermer l'emballage après l'usage.
  - Déposer le contenant vide en déchetterie.
  - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

## SÉCHAGE

- Séchage "sec au toucher" : 1 heure environ.
- Séchage "recouvrable" : 4 heures environ dans des conditions normales.
- Recouvrir avec le PROTECTEUR ANTI-UV BARDAGES ou TERRASSES dans un délai de 48h maximum.

## RENDEMENT

- 12 m<sup>2</sup> au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.

## CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.
- Conserver hors de portée des enfants.

## DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	IMPRÉGNATION ULTRA HAUTES PROTECTION, POUR LA PRÉSERVATION ANTI-UV DES BOISERIES EXTÉRIEURES, CONSERVANT LA NUANCE ORIGINELLE DE L'ESSENCE DE BOIS FORME UN SYSTÈME AVEC LES PROTECTEURS ANTI-UV INCOLORE BLANCHON BARDAGES ou TERRASSES
TYPE DE RÉSINES	Acryliques en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,02 (à 20°C, selon NF T 30020)
FLUIDITÉ	30 secondes (CA 2,5 à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur <a href="http://www.blanchon.com">www.blanchon.com</a> ou sur <a href="http://www.quickfds.com">www.quickfds.com</a> )
PIGMENTATION	Sans
RECOUVRABILITÉ	4 heures environ, dans des conditions normales d'utilisation

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée le 16.03.2015

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

Blanchon, dans le cadre de sa démarche globale de respect de l'homme et de l'environnement a choisi d'éditionner ce document sur un papier 100% recyclé et l'a confié à un imprimeur certifié Imprim'Vert.



28 rue Charles Martin - BP 105  
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)  
Tél. 04 72 89 06 00 - Fax 04 78 70 07 18  
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09  
Fax: (0033) 472 89 06 02

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €  
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : [blanchon@blanchon.com](mailto:blanchon@blanchon.com)  
Sites internet : [www.blanchon.com](http://www.blanchon.com) - [www.lqeb Blanchon.com](http://www.lqeb Blanchon.com)

**Blanchon**